Yvelines : un migrant guinéen, déjà connu de la justice, n’a pas “confiance” en son avocate commise d’office et souhaite quelqu’un de “couleur noire”

31/07/2023 à 21h56



Sans doute pensait-il ne jamais être inquiété ? **281 jours après** avoir cambriolé un pavillon à **Gargenville** (Yvelines), un individu d’origine guinéenne a été confondu grâce à **son ADN** et jugé au tribunal judiciaire de Versailles, jeudi 27 juillet 2023.

Déjà sous les verrous à Bois-d’Arcy (Yvelines) pour des faits similaires, il a écopé de **6 mois de prison** supplémentaires. (…)

En garde à vue, l’homme avait refusé d’être entendu par l’officier de police judiciaire, tout comme il avait refusé les entretiens avec l’avocate commis d’office. Devant le juge, lors de son audience, il a affirmé ne pas avoir « confiance » en cette dernière, préférant être assisté par un confrère « **de couleur noire** ». Il sera finalement jugé et condamné sans l’aide d’un avocat. Après le délibéré, il envisageait déjà de faire appel de la décision.

Actu — Île-de-France